



SOUTIEN A NOS CAMARADES **CONVOQUES DEVANT LE TJ D'ALENCON LE 25/05/2023**

Le jeudi 25 mai prochain à 9h00, le Secrétaire National de la CGT Insertion Probation ainsi que deux représentants syndicaux du SNEPAP-FSU sont convoqués devant le Tribunal Judiciaire d'Alençon dans le cadre d'une procédure de diffamation portée par FO Pénitentiaire.

Dans un tract signé en intersyndicale en date du 5 février 2020, les camarades dénonçaient le comportement inadapté de certains personnels pénitentiaires de Condé Sur Sarthe sur leur lieu de travail et révélaient la souffrance et le mal-être des personnels du SPIP au sein de l'établissement. A la suite de ce communiqué, FO a porté plainte pour diffamation, avec constitution de partie civile, contre la CGT IP et le SNEPAP-FSU.

Il est inacceptable que nos camarades se retrouvent convoqués devant une juridiction alors qu'ils agissent dans le cadre de leurs mandats syndicaux !

La CGT SPIP 13/06 et le SNEPAP-FSU des Bouches du Rhône apportent tout leur soutien aux camarades mis en cause et lutteront toujours pour le respect du droit syndical.

Marseille, le 23/05/2023